

Le 16 avril 2018

---

**APPEL DE CANDIDATURES POUR LE COMITÉ CONSULTATIF DE COHABITATION :  
INVITATION AUX RÉSIDENTS DU SECTEUR VAUQUELIN À LONGUEUIL**

---

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la construction de la nouvelle école primaire dans le secteur Vauquelin à Longueuil, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Marie-Victorin (CSMV) a prévu la mise en place d'un comité consultatif de cohabitation afin de tenir compte des enjeux et des problématiques soulevés par les citoyens à l'automne 2017.

Le comité de cohabitation sera composé de M. Serge Mainville, commissaire du secteur, de représentants du Service des ressources matérielles, du Service de l'organisation et du transport scolaire, du Service du secrétariat général, de représentants des écoles George-Étienne-Cartier, Gentilly et des Mille-Fleurs et **de quatre résidents du secteur Vauquelin**. De plus, nous inviterons un représentant de la Ville à se joindre à nous. À titre de directrice générale adjointe de la CSMV, j'animerai le comité.

Les principaux mandats de ce comité consultatif porteront sur la circulation autour de l'école (circulation routière, débarcadère et stationnement) et l'implantation du bâtiment sur le terrain.

Notez que d'ici le 30 juin 2018 quatre rencontres sont déjà prévues, soit les 16 et 30 mai et les 13 et 27 juin, de 18 h à 20 h.

**Quatre postes sont donc offerts aux résidents. Nous vous invitons donc à soumettre votre candidature si...**

- vous êtes résident du secteur présenté au verso de cette lettre (secteur Vauquelin) et vous vous sentez interpellé par ce projet;
- vous souhaitez contribuer à définir la vision du projet;
- vous aimez travailler en équipe et participer à des échanges constructifs.

**POUR FAIRE PARVENIR VOTRE CANDIDATURE :**

- Transmettre une **lettre d'intention** à l'attention du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications **avant le vendredi 27 avril 2018** à l'adresse courriel suivante : [organisation\\_scolaire@csmv.qc.ca](mailto:organisation_scolaire@csmv.qc.ca)
- La lettre devra présenter les raisons qui motivent votre candidature.
- La lettre devra également mentionner votre nom, votre lieu de résidence et préciser si vous êtes un résident parent ou non parent.

Les commissaires sélectionneront quatre personnes parmi les candidatures reçues (deux résidents parents et deux résidents non parents). Notez que si plusieurs candidatures sont transmises au Conseil des commissaires, une pige au hasard aura lieu.

Je vous remercie de votre collaboration et vous transmets mes plus cordiales salutations.



Marie-Dominique Taillon  
Directrice générale adjointe



SECTEUR CONCERNÉ PAR L'APPEL DE CANDIDATURES